

# MÉTIERS

MÉTIERS DES DOMAINES D'EXCELLENCE  
(DOMEX)



AIDES À DOMICILE ET AIDES MÉNAGÈRES



QUESTION MSY

**54 620** personnes exercent ce métier, soit **1,6 %** des emplois de la région en 2020

	Aides à domicile et aides ménagères	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif augmente entre 2008 et 2020	+ 9 %	+ 7 %	106 sur 225
<b>Au regard des actifs en emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est plus importante	95 %	48 %	5 sur 225
La part des moins de 25 ans est proche	6 %	9 %	119 sur 225
La part des séniors est plus importante	47 %	30 %	13 sur 225
La part des non diplômés est plus importante	28 %	12 %	23 sur 225
La part des CAP-BEP est plus importante	41 %	23 %	52 sur 225
La part des emplois stables est proche	83 %	86 %	166 sur 225
Les temps partiels sont plus répandus	64 %	18 %	1 sur 225
Le secteur 'Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre' est 18,8 fois plus représenté en tant qu'employeur que pour l'ensemble des métiers et son poids	10 %	1 %	

**7 980** demandeurs d'emploi recherchent un emploi dans ce métier, soit **1,3 %** de l'ensemble des demandeurs d'emploi

	Aides à domicile et aides ménagères	Tous métiers	Rang au sein des métiers de la région
Cet effectif diminue entre 2017 et 2022	- 28 %	- 8 %	183 sur 208
<b>Au regard des demandeurs d'emploi dans l'ensemble des métiers</b>			
La part des femmes est plus importante	93 %	52 %	4 sur 208
La part des demandeurs d'emploi de longue durée (1 an ou plus) est proche	45 %	44 %	72 sur 208
La part des moins de 25 ans est proche	9 %	12 %	107 sur 208
La part des 50 ans et plus est plus importante	40 %	27 %	19 sur 208
La part des non diplômés est proche	18 %	14 %	43 sur 208
La part des CAP-BEP est plus importante	45 %	30 %	34 sur 208
La part des bénéficiaires de l'obligation d'emploi est plus importante	14 %	9 %	24 sur 208
La part des bénéficiaires du RSA est proche	21 %	16 %	29 sur 208

Lorsque le métier est qualifié de «proche» ou «équivalent» à l'ensemble des métiers, cela signifie que l'écart est inférieur à 5 %.

Source : Insee - RP au lieu de résidence, Pôle emploi, Dares - Statistiques du marché du travail (STMT).